



SPECIALEMENT POUR LES ABONNES AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !

NUMERO XVIII



Bonjour,

Faute d'équipage, les négociations ne décollent pas !!

LE HANDICAP AU TRAVAIL

La négociation prévue le 16 mars a été décalée à une date ultérieure non définie.

Nous ne comprenons pas pourquoi cette négociation est régulièrement repoussée, car outre l'intérêt des salariés, la Direction y trouve un intérêt financier important.

N'hésitez pas à contacter nos spécialistes ! Abderrahman Choukoud, Pascal de Filippis

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Attention, certains salariés utilisant les transports en commun ont eu des problèmes quant au remboursement des 50% de leur abonnement.

Aucune relance de la RH n'a été faite sur le processus, mais vous trouverez toutes les infos nécessaires [ici](#).

N'hésitez pas à contrôler ce point dans votre fiche de paie.

Vous pouvez télécharger votre bulletin de paie à partir du lien suivant :

<https://ent321.sharepoint.hpe.com/teams/ES-GlobalPayrollTransformationProgram/SitePages/Home.aspx>

Puis : → ESS myView

→ MON SALAIRE

FRAIS KILOMETRIQUES DANS CONCUR

Le taux kilométrique dans CONCUR a été corrigé au 18 janvier 2018. Pour les salariés qui ont fait une note de frais kilométriques avant cette date peuvent faire une note de frais rectificative afin de se faire payer le prorata entre l'ancien taux erroné et le nouveau taux.

Dans l'hypothèse où vous auriez une note de frais dans laquelle CONCUR avait calculé 20 euros d'indemnités avant le 18 janvier, et qu'après cette note de frais aurait été de 30 euros, il vous suffit de faire une nouvelle note de frais kilométriques de 10 € en indiquant que c'est un rectificatif de la précédente note.

DXC WORKPLACE

Un nouvel outil de communication a été mis en place : DXC Workplace.

Celui-ci a pour objectif de pousser vers les salariés la communication Corporate qui à ce jour nous arrive de façon aléatoire. Il est censé vous donner un contrôle sur la communication que vous souhaitez connaître à propos de DXC.

Ce nouvel outil à base de Facebook nécessite que vous utilisiez un profil.

Si vous n'êtes pas familier avec ce réseau social ou si comme certains vous êtes allergiques aux réseaux sociaux cet outil n'est pas fait pour vous.

Votre compte a été créé, pour vous désabonner des notifications intempestives, configurez votre compte sur <https://dxc.facebook.com/>. Vous pouvez aussi vous contenter de mettre le domaine [@fbworkmail.com](https://dxc.facebook.com/) en courrier indésirable.

AT&T

Le projet de transfert de l'activité Réseaux vers AT&T est d'actualité depuis la création de DXC Technology, où en sommes-nous ?

La Direction a communiqué les points suivants :

- Le périmètre est identifié : 40 salariés ESF dont 21 sont basés à Grenoble-Eybens, 13 à Nanterre, 3 à Mougins, 2 à Lyon-Villefontaine et 1 aux Ulis.

- La société AT&T est présente à Nice et à La Défense, il est déjà prévu qu'au minimum ceux qui ne sont pas à proximité restent dans leurs locaux d'ESF actuels.
- Le principe du volontariat a été entériné pour le transfert des salariés ESF, ceux qui resteront risqueraient d'être à reclasser.

Les étapes à venir :

- Analyse par les Directions des différences de statuts et accords collectifs entre les deux sociétés.
- Présentation des modalités de transfert aux CE et CHSCT puis aux salariés.
- Transfert prévu au début de l'été ; la CFTC trouve cela court pour négocier un parcours social complet.

Le CE a autorisé la Direction à informer les salariés inclus dans le périmètre du transfert. Etes-vous concernés ? Demandez à votre manager.

Si c'est le cas rejoignez le groupe de travail CFTC (contacts : Philippe ROSTAGNI, Guido VILLA) pour échanger sur vos questions, vos demandes et vos inquiétudes (lieux et conditions de travail, ancienneté, politique voiture, prévoyance-santé, ...).

Vos représentants CFTC auront à cœur de les présenter et les défendre auprès de la Direction afin d'aboutir à un changement d'employeur dans les meilleures conditions possibles pour chacun d'entre vous.

CONGES D'ICI FIN MAI

Le 31 mai 2018, les compteurs de congés légaux, de RTT, de fractionnement et d'ancienneté sont remis à zéro. Vous perdrez donc les congés non pris et non épargnables. Il faut prendre ceux qui ne sont pas épargnables avant cette date !

Voici les conseils des spécialistes CFTC :

Pour commencer, vérifiez vos compteurs sur Eetime.

Allez dans l'onglet « mes congés » et regardez en temps réel ce qui reste disponible. Vous pouvez aussi regarder votre bulletin de paie de février 2018 (en bas de page) mais les soldes ne seront pas à jour des congés pris en février et mars.

A fin mai, vous ne devrez pas avoir plus que ceci dans vos compteurs :

Si vous êtes issus de HPEF

Les jours épargnables sont les suivants :

- 7 jours RTT (qui iront sur votre CET3)
- 2 jours de fractionnement (CET3)
- 1 jour d'ancienneté, porté à 3 jours d'ancienneté si vous avez plus de 50 ans au 31 mai 2018 (CET3)

- D'éventuels repos compensateurs acquis sur la période 1er juin Y-1 – 31 mai Y non pris (compteur « Récup ») : dans le compteur CET1

Attention : les CP ne sont pas épargnables, ils doivent tous être pris.

Si vous êtes issus de HPCCF

Les jours épargnables sont les suivants :

- 7 jours RTT (qui iront sur votre CET3)
- 2 jours de fractionnement forfait jour (CET3)
- 3 jours d'ancienneté (CET3)
- 3 CP (CET2)
- D'éventuels repos compensateurs acquis sur la période 1er juin Y-1 – 31 mai Y non pris (compteur « Récup ») : dans le compteur CET1

Bon à savoir :

- Si vous êtes forfait jour, vous avez un jour de pont imposé par la Direction le 30 avril : n'oubliez pas de le prendre et de l'indiquer dans Eetime !.
- Si vous avez oublié de poser vos 3 RTT et 2 CP de fin décembre, attention ils seront déduits fin mai !

Début juin votre CET3 se vide pour aller remplir votre CET1. Vous n'avez rien à faire, c'est automatique.

WORKDAY : SAUVEGARDEZ VOS DONNEES !



Digitale ?



Digital ?



« Digitalisation » !

A la pointe de la digitalisation, DXC met en œuvre le droit à l'oubli !

A l'occasion de la migration Workday ES vers Workday DXC il est recommandé de sauvegarder vos informations. Ou pas ...

Lors de cette migration il est prévu que certaines de vos données actuellement présentes ne soient pas transférées dans la nouvelle instance de Workday qui sera disponible en avril (le 09, d'après les dernières informations).

De plus, comme mentionné en ce moment dans Workday, le système connaîtra deux interruptions de service : le 24 mars et du 30 mars au 09 avril.

Nous vous invitons donc à récupérer le maximum d'historique de votre environnement Workday.

Pour rappel, le lien Workday : <https://wd5.myworkday.com/dxc/d/home.html>

Attention : le PDF ainsi obtenu ne contient pas les synthèses de votre manager lors des évaluations de la performance.

Pour sauvegarder vos évaluations, créez autant de PDFs que d'évaluations :

Home / Performance / My Reviews ou Mes évaluations / Cliquer sur une « review » ou « évaluation » / View details ou « Afficher le détail » / cliquer sur l'icône représentant une imprimante en haut à droite de l'écran / open / save as : exemples : « FY16 Mid-year Performance and Career Conversation », « FY16 Year-end Performance Review »...

CE EUROPEEN / SNB

Y aura-t-il un jour un CE Européen chez DXC en Europe ?

Plutôt que de l'élargir à l'ensemble du groupe, la Direction de DXC a décidé de mettre fin au CE Européen existant dans CSC, basé sur le droit allemand, et de lancer une procédure « SNB » basée sur le droit irlandais, beaucoup moins favorable aux salariés du groupe.

La première réunion du SNB (Special Negotiation Body) se tiendra les 14, 15 et 16 mai à Barcelone avec les 26 membres élus ou désignés par leurs syndicats dans les différents pays où existent des représentants du personnel (tant ex-CSC que ex-HPE-ES).

Pour la France c'est la CFTC qui représentera l'ensemble des sociétés du groupe, en la personne de Philippe Boutrel, qui dispose d'une expérience significative sur le sujet.

Pour rappel, le SNB est un groupe ad-hoc de négociation d'un accord en vue de la mise en place d'un futur Comité d'Entreprise Européen, CEE, ou EWC (European Work Council) conformément à la directive européenne 2009/38/CE.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Philippe Boutrel.

CALENDRIER SOCIAL

20 et 21 Mars : CE ordinaire ESF aux Ulis

26 au 29 Mars (par site) : Réunions DP

30 Mars : 2ème réunion de négociation sur les accords de substitution ATT/ARTT et astreintes IP

17 et 18 Avril : CE ordinaire ESF à Lyon-Villefontaine

14, 15 et 16 Mai : 1^{ère} réunion de négociation autour du « Selected Negotiation Body » (SNB) à Barcelone

Et dans votre agenda social personnel...

➔ Plus que jamais, c'est le moment de prendre votre futur en main !

Et si vous adhérez au premier syndicat de ESF ?

Contactez-nous sur cftcesf@hpe.com !

**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS !**

Equipe **CFTC**
de la HPE et de la DPE

Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !



Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !

Renseignements : cftcesf@hpe.com | **Témoignages :** www.cftcdxc.fr/envie-dadherer

La CFTC est **100%** à votre service !

cftcesf@hpe.com [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF

Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : www.cftchpe.fr

Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !

Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

*Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés
aux communications de la CFTC et contents de l'être !*

*Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent
à leur tour de nos informations pratiques.*

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.*